Aigle, le 20 décembre 2023

COMMUNIQUÉ AUX MÉDIAS

MobiChablais fête ses cinq ans et voit sa mission confirmée par les huit Communes partenaires.

Lancée fin 2018, l'offre MobiChablais sera reconduite pour cinq années supplémentaires: un succès. Convaincues par ce mode de transports publics qui réduit les coûts tout en proposant une desserte élargie, les huit communes ont toutes renouvelé la convention qui les lie aux TPC. Le oui de Collombey-Muraz, ce lundi 18 décembre, boucle le processus de validation.

Lancée le 9 décembre 2018, l'offre MobiChablais, unique en Suisse par son service à la demande, n'a cessé de s'étendre et dessert aujourd'hui les communes d'Aigle, Bex, Collombey-Muraz, Massongex, Monthey, Ollon, Troistorrents et Yvorne.

Après cinq années d'exploitation, la convention qui liait les communes aux TPC pour la période 2018 à 2023 arrivait à échéance en décembre. Ces dernières semaines et mois, chaque commune a donc accepté le renouvellement de la convention. Avec la dernière validation, ce lundi, de Collombey-Muraz, c'est un oui unanime qui est accordé à ce mode de transports publics innovant.

Une offre calquée sur les besoins de l'agglomération
Gilles Cottet, président du comité de pilotage MobiChablais et conseiller municipal à Monthey, se félicite de ces résultats. «Le signal positif des communes confirme que cette offre, grâce à son amplitude horaire étendue et à sa desserte élargie, a trouvé son public.» Pour Maude Allora, membre du comité de pilotage MobiChablais et conseillère municipale à Aigle, «le renouvellement marque la volonté des communes de proposer une offre digne d'une agglomération urbaine.». La convention 2024-2028 sera signée aujourd'hui en marge de la conférence de presse.

Pas de changements majeurs avant 2026
Responsable du département Voyageurs aux TPC, Christophe Genoud salue le vote des communes et entend encore augmenter la qualité des prestations. «À court terme, notre priorité va à la stabilisation de l'offre existante et au renforcement de la ponctualité. À moyen terme, nous envisageons des développements au niveau des horaires et de possibles extensions vers d'autres communes.»

Chiffres clés

- 2 cantons, 8 communes et 56'000 habitant·e·s desservi·e·s
- Un budget de plus de 13 millions pour 2024 financé par les utilisateur·trice·s, les communes et les cantons (soit env. 40% d'économie par rapport à un système de desserte systématique)
- env. 10% d'augmentation de fréquentation en 2023
- env. 20 % de demandes de passage en plus en 2023 par rapport à 2022.
- 21 bus et 79 conducteur·trice·s
- 260 arrêts et une amplitude horaire de de 5h à 1h/2h du matin, 7 jours sur 7

MobiChablais, une offre unique en Suisse
Le service régulier est proposé du lundi au vendredi de 6h à 19h30 ainsi que le samedi de 9h à 18h. En dehors de ces horaires, tous les arrêts du réseau deviennent des arrêts sur demande. Les client·e·s demandent le passage du bus via l'application mobile ou par téléphone. L'itinéraire est alors construit en temps réel en fonction des demandes; le meilleur itinéraire pour aller chercher les voyageur·euse·s est privilégié. Actuellement, 20% du trafic est assuré par les dessertes sur demande. Si les arrêts du réseau étaient systématiquement desservis, les coûts augmenteraient de plus de 6 millions de francs annuellement, sans valeur ajoutée pour les voyageur·euse·s ou les communes.

Contacts

Christophe Genoud, Responsable département Voyageurs TPC, 079 367 39 41

Gilles Cottet, président du comité de pilotage MobiChablais, 079 607 44 33

Toutes les informations sous www.tpc.ch/mobichablais

Annexe : communiqué sur l'extension Mobilis